

XIII. Princes ; les Rois proscrits ; leurs sujets
 affranchis du serment de fidélité ; leurs
 SIÈCLE. Etats offerts à d'autres ; & des Souve-
 rains assez aveugles pour les accepter , au
 préjudice de leur propre sûreté. Il n'y eut
 pas un Royaume , d'un bout de l'Europe
 à l'autre , qui ne fût menacé ou frappé
 de la foudre qu'on entendoit sans cesse
 gronder aux pieds du Trône Pontifical ,
 & qu'on voyoit s'allumer à tout instant ,
 pour soumettre ou punir ceux que les
 Papes traitoient de rebelles ou de cou-
 pables. L'Allemagne , l'Angleterre , la
 France , l'Italie , la Castille , l'Aragon ,
 le Portugal , le Danemarck , la Grèce ,
 en un mot , tous les Etats de la Chré-
 tienté furent tour-à-tour embrâsés du
 même feu. Il falloit plier ou se résou-
 dre à devenir l'objet d'une guerre d'a-
 tant plus redoutable , qu'on ne s'y bor-
 noit pas aux seules armes spirituelles.
 En effet , lorsque les censures ne suffi-
 soient pas , l'invention des Croisades qu'on
 appliquoit à tout , fournissoit un nouveau
 moyen de subjuguier ceux qu'on vouloit
 abattre ou châtier. L'histoire de ce siècle
 nous en a montré plus d'un exemple.

Tandis que les Papes gouvernoient à
 leur gré le monde chrétien , & faisoient